

ETE 2022

CENTRE OUVERT DU 8 JUILLET AU 31 AOÛT

Pour les enfants nés entre le 01/01/08 et le 31/12/18

Des camps sont proposés aux jeunes nés en 2007



LA BERGUE
CENTRE DE LOISIRS

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS :

LUNDI 16 MAI à 8H30*

pour les habitants d'Annemasse Agglo**

*Uniquement en réservation sur internet (Voir modalités d'inscription en page 2)

**Annemasse, Ambilly, Etrembières, Vétraz-Monthoux, Ville-La-Grand, Gaillard, Bonne, Lucinges, Cranves-Sales, Juvigny, Saint-Cergues et Machilly.

Pour les autres communes, les inscriptions ouvriront jeudi 16 juin à 8h30, dans la limite des places disponibles

Centre de La Bergue

422 route de Thonon

74380 CRANVES-SALES

www.labergue.fr

☎ 04.50.39.30.37

✉ labergue74@gmail.com

📷 [laberguepm](https://www.instagram.com/laberguepm)

📘 La Bergue Pierre Martin

Horaires du secrétariat :

Hors vacances scolaires :

- Lundi de 14h à 17h
- Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h
- Jeudi de 8h30 à 12h
- Vendredi de 14h à 17h

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h



Les inscriptions se feront à la semaine complète et dans la limite des places disponibles. Pour inscrire votre enfant pour les vacances d'été, il vous faudra effectuer une réservation sur internet à partir de lundi 16 mai à 8h30, en vous connectant sur

www.inscriptions.labergue.fr

La création d'un compte est obligatoire avant de procéder à l'inscription de votre enfant via internet. La création du compte peut se faire à n'importe quel moment.

IMPORTANT : il est fortement déconseillé d'utiliser votre Smartphone ou votre tablette pour vous connecter au site car celui-ci risque de ne pas fonctionner correctement. Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur avec le navigateur internet Chrome.

Une fois la réservation effectuée, il vous faudra nous transmettre tous les documents nécessaires à la validation de l'inscription (voir ci-dessous) au plus tard sous 5 jours ouvrés :

- soit par voie postale (ou directement dans la boîte aux lettres du centre)
- soit par email à l'adresse labergue74@gmail.com

Votre facture vous sera ensuite adressée par email. Le règlement total du séjour devra nous être transmis sous 7 jours ouvrés après envoi de la facture.

Afin de gagner un maximum de temps quant à la gestion des dossiers, merci de vérifier que les documents envoyés correspondent parfaitement à ceux demandés. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en considération et basculera donc en fin de liste d'attente.

ATTENTION : les séjours réservés mais non validés entraîneront la suppression de l'inscription et du compte internet. Pour de futures inscriptions, il faudra alors faire une demande au centre par email pour être en liste d'attente et des places ne seront attribuées que si la capacité d'accueil le permet.

Documents obligatoires à transmettre

Pour les enfants qui n'ont pas encore été inscrits en 2022 :

- La fiche sanitaire et l'autorisation de droit à l'image (téléchargeables sur www.labergue.fr dans l'onglet "infos d'inscription"), dûment complétées et signées.
- La copie du carnet de vaccinations de l'enfant (page du DTPolio). Le DTPolio doit être à jour au moment du séjour. Dans le cas contraire, votre enfant ne pourra être accepté au centre.
- L'avis (ou les avis) d'imposition 2021 (sur les revenus 2020) du foyer ou une attestation de quotient familial de la CAF ou les bons CAF en cours de validité.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les enfants qui ont déjà été inscrits en 2022 :

- Les bons CAF en cours de validité si vous en bénéficiez.
- Merci d'envoyer un mail à l'adresse labergue74@gmail.com précisant que vous avez effectué une réservation.

Les tarifs appliqués dépendent de votre quotient familial et de votre commune de résidence.

COMMENT TROUVER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL ?

- Demandez votre attestation de QF auprès de votre CAF ou sur www.caf.fr
- Calculez votre quotient familial en appliquant la formule suivante :

Revenu fiscal de référence de l'année n-1 / 12 / nb de parts du foyer

Le Revenu Fiscal de Référence et le nombre de parts figurent sur votre avis d'imposition 2021 (sur les revenus 2020). Pour les couples faisant leurs déclarations d'impôts séparément, pensez à additionner les 2 RFR et les parts des 2 avis.

Attention : tous les revenus du foyer doivent être pris en compte, y compris si l'un des adultes du foyer n'est pas le responsable légal de l'enfant.

Toute personne dont le QF est compris entre 0 et 800 € mais ne présentant pas les bons CAF sera facturée sur la tranche tarifaire 2.

Le tarif le plus élevé sera appliqué pour toute personne ne justifiant pas son QF.

Frais de dossier

(valables à la première inscription de l'année civile)

1 enfant : 19,35 €

2 enfants : 26,60 €

3 enfants et + : 31,30 €

Reportez-vous aux tableaux de la page suivante pour prendre connaissance des différents tarifs.

Pour les habitants d'Annemasse Agglo

(Annemasse, Ambilly, Etrembières, Vétraz-Monthoux, Ville-la-Grand, Gaillard, Bonne, Cranves-Sales, Lucinges, Juvigny, Saint-Cergues, Machilly)

Quotient familial	1 jour*	3 jours*	4 jours*	5 jours	3 semaines consécutives*	4 semaines consécutives*	5 semaines consécutives*
Entre 0 et 800 € (avec bons CAF)	9,60 €	28,80 €	38,40 €	48,00 €	122,40 €	163,20 €	204,00 €
Entre 0 et 1200 € (sans bons CAF)	12,90 €	38,70 €	51,60 €	64,50 €	164,50 €	219,30 €	274,15 €
Entre 1201 et 1600 €	16,30 €	48,90 €	65,20 €	81,50 €	207,80 €	277,10 €	346,30 €
Entre 1601 et 2000 €	19,30 €	57,90 €	77,20 €	96,50 €	246,10 €	328,10 €	410,10 €
Entre 2001 et 2500 €	22,60 €	67,80 €	90,40 €	113,00 €	288,15 €	384,20 €	480,25 €
Entre 2501 et 3000 €	26,00 €	78,00 €	104,00 €	130,00 €	331,50 €	442,00 €	552,50 €
Entre 3001 et 3600 €	28,60 €	85,80 €	114,40 €	143,00 €	364,65 €	486,20 €	607,75 €
Sup. ou égal à 3601 €	32,00 €	96,00 €	128,00 €	160,00 €	408,00 €	544,00 €	680,00 €

Pour les habitants des autres communes

Quotient familial	1 jour*	3 jours*	4 jours*	5 jours	3 semaines consécutives*	4 semaines consécutives*	5 semaines consécutives*
Entre 0 et 800 € (avec bons CAF)	29,00 €	87,00 €	116,00 €	145,00 €	373,60 €	493,00 €	616,25 €
Entre 0 et 1200 € (sans bons CAF)	30,80 €	92,40 €	123,20 €	154,00 €	396,55 €	523,60 €	654,50 €
Entre 1201 et 1600 €	33,60 €	100,80 €	134,40 €	168,00 €	433,50 €	571,20 €	714,00 €
Entre 1601 et 2000 €	36,10 €	108,30 €	144,40 €	180,50 €	464,10 €	613,70 €	767,15 €
Entre 2001 et 2500 €	38,70 €	116,10 €	154,80 €	193,50 €	498,55 €	657,90 €	822,40 €
Entre 2501 et 3000 €	41,10 €	123,30 €	164,40 €	205,50 €	529,15 €	698,70 €	873,40 €
Entre 3001 et 3600 €	46,50 €	139,50 €	186,00 €	232,50 €	598,00 €	790,50 €	988,15 €
Sup. ou égal à 3601 €	52,00 €	156,00 €	208,00 €	260,00 €	663,00 €	884,00 €	1105,00 €

*Le tarif 1 jour s'applique uniquement au vendredi 8 juillet

Le tarif 3 jours s'applique uniquement aux 29, 30, et 31 août

Le tarif 4 jours ne s'applique qu'aux semaines comportant un jour férié (du 11 au 15 juillet sans le 14/07 et du 15 au 19 août sans le 15/08)

Les tarifs semaines consécutives ne s'appliquent pas aux camps

Votre enfant pourra être déposé et récupéré soit directement au centre (entre 7h et 9h30 le matin et entre 16h30 et 19h le soir) soit au car (voir les arrêts et horaires ci-dessous). Pour les enfants qui seront inscrits à un arrêt de car, il est impératif que **l'arrêt soit le même matin et soir tout au long de la semaine**. Il ne sera pas possible de déposer ou récupérer votre enfant directement au centre.

ETREMBIERES - Devant le groupe scolaire J.J Rousseau au Pas de l'Echelle
8h00 - 18h20

GAILLARD - Devant l'Eglise - Rue de la Libération
8h10 - 18h10

AMBILLY PAIX - Devant l'école maternelle - Rue de la Paix
8h20 - 18h00

CENTRE ANNEMASSE - Devant le collège Michel Servet - Rue Alfred Bastin
8h30 - 17h50

HUTINS - Devant l'école des Hutins - Rue de l'Annexion
8h40 - 17h40

LIVRON - Pharmacie de Livron - Rue JB Charcot
8h50 - 17h30

SOUS CASSAN- Ecole Jean Mermoz- Parking MJC à Romagny
9h00 - 17h20

VILLE LA GRAND - Au dessus du collège P. Langevin - Rue Pottière
9h10 - 17h10

VETRAZ MONTHOUX - Parking à côté de la mairie - Rue des Ecoles
8h00 - 18h00

CRANVES-SALES - Devant le collège
8h10 - 17h50

SAINT-CERGUES - Parking du groupe scolaire - Rue des Ecoles
8h25 - 17h35

MACHILLY - Arrêt de car à côté de la gare - Route des Voirons
8h35 - 17h25

JUVIGNY - Place devant l'Eglise
8h50 - 17h10

LUCINGES - Place des Anciennes Granges
9h05 - 16h55

BONNE - Devant la Poste
9h15 - 16h45

LES ACTIVITES

Maternelles : nés en 2018 et 2017

Poussins : nés en 2016

Petits : nés en 2015

Moyens : nés en 2014 et 2013

Grands : nés en 2012 et 2011

Préados : nés entre 2010 et 2008

Les jeunes né en 2007 pourront participer uniquement aux camps Bergue

En fonction des conditions météorologiques et de leur âge, les enfants pourront profiter des **PISCINES** (tous les jours), de la **MINI FERME** et du **JARDIN PEDAGOGIQUE** et participer à des **CANDS JEUX**, des **ATELIERS CUISINE**, des **ACTIVITES MANUELLES**, des **JEUX EXTERIEURS**...

Le centre propose également chaque semaine, dans la limite des places disponibles (réservation sur internet lors de la réservation de séjour) :

Pour les **Maternelles** et **Poussins** > les **VEILLEES** : les enfants passent la nuit du mercredi au jeudi sous les tipis du centre (ou au dortoir en cas de mauvais temps)

Pour les **Petits** et **Moyens** > les **MINI-CAMPS** : les enfants partent camper à Saint-Jeoire du mardi matin au jeudi après-midi

Pour les **Grands** et **Préados** > les **CAMPS BERGUE** : les enfants partent camper à différents endroits selon les semaines, du lundi au vendredi. Les programmes et lieux des camps seront communiqués ultérieurement (mais avant l'ouverture des inscriptions) sur notre site internet.

ATTENTION : les mini-camps et les camps Bergue sont limités à 2 semaines consécutives par enfant.